

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT

SERVICES

NOM DE L'ORGANISME : Bordeaux Métropole, établissement public territorial.

Correspondant : M. Anziani Alain, Président de Bordeaux Métropole,
esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux Cedex.

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.bordeaux-metropole.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr>.



OBJET : appel à projet pour sélectionner des opérateurs de trottinettes, vélos et scooters électriques en libre-service.

Classification CPV - Objet principal : 50111100

Classification CPV - Objets supplémentaires : 34430000 - 34420000.

Mots descripteurs : Prestations de services.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

La présente procédure a pour objet de sélectionner les opérateurs de location en libre-service de trottinettes électriques, vélos mécaniques et ou électriques et de scooters électriques, autorisés à occuper le domaine public sur des emplacements de stationnement.

Bordeaux Métropole est chargé par les communes, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, d'assurer le pilotage de la procédure d'appel à Manifestation d'intérêt, la coordination des parties prenantes, le déploiement des flottes jusqu'à l'échéance des titres d'occupation puis par la suite le suivi d'activité des opérateurs.

Cette sélection préalable des candidats permettra ensuite qu'ils obtiennent des autorisations d'occupation temporaire du domaine public auprès des communes pour déployer la flotte de véhicules en libre-service sans station d'attache sur le domaine public et soumise à redevance d'occupation du domaine public

PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : oui

NOMBRE D'OPÉRATEURS : Deux opérateurs maximums seront autorisés à exploiter l'activité de vélo, avec un nombre équivalent de vélos soit 750 chacun dans un premier temps pouvant évoluer jusqu'à 1250.

Deux opérateurs maximums seront autorisés à exploiter l'activité de trottinette, avec un nombre équivalent de trottinettes soit 750 chacun dans un premier temps pouvant évoluer jusqu'à 1000.

Deux opérateurs maximums seront autorisés à exploiter l'activité de scooter, soit 250 scooters chacun.

Un même opérateur peut candidater pour exploiter un, deux ou trois types d'engins différents et il devra proposer un dossier pour chaque type d'engin.

Un même opérateur peut se voir attribuer plusieurs lots.

DURÉE : l'autorisation d'occuper le domaine public sera délivrée pour une durée d'un an reconductible 2 fois par décision de l'autorité compétente, soit trois ans maximums

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 16 mai 2022, à 16 heures.

DÉPÔT DU DOSSIER :

Les candidats sont invités à adresser leur dossier par Voie dématérialisée, à l'adresse URL suivante :

<https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr>

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

Formats de fichiers couramment utilisés tels que : • formats de la suite bureautique Openoffice (.odt, .ods) • format Adobe Acrobat (.pdf) • format Microsoft Word (.docx) • format Microsoft Excel (.xls)

RETRAIT DU RÈGLEMENT D'APPEL À PROJET : Les candidats peuvent retirer le règlement d'appel à projet sur adresse URL suivante : <https://marchespublics.bordeauxmetropole.fr>

VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 6 mois

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS :

Lot(s) 1.

Vélos mécaniques ou à assistance électrique

Informations complémentaires sur les lots : la location de 1 500 vélos mécaniques ou à assistance électrique. Ce nombre pourra toutefois être éventuellement porté à 2 000 ou 2 500 lors de la première année ou de la seconde année d'exploitation dans le cadre du renouvellement des AOT en fonction des résultats mesurés.

Lot (s) 2.

Trottinettes à assistance électrique

Informations complémentaires sur les lots : la location de 1 500 trottinettes à assistance électrique. Ce nombre pourra toutefois être éventuellement porté à 2 000 lors de la première année ou de la seconde année d'exploitation dans le cadre du renouvellement des AOT en fonction des résultats mesurés.

Lot(s) 3.

Scooters électriques

Informations complémentaires sur les lots : la location de 500 scooters électriques.